



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère des Finances et du Budget



Direction de la Programmation budgétaire

LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2021 EN BREF

*Un budget au service de
la relance économique
et de la cohésion sociale*



Contexte

La pandémie de la Covid-19 et ses effets aux plans économique et social, a conduit à une révision des projections de croissance qui, globalement, tablent sur une récession de l'économie mondiale en 2020 avec une croissance qui devrait passer de 2,9% en 2019 à -4,9% en 2020 (FMI, juin 2020), soit un repli plus important que celui de la crise financière connue entre 2008 et 2009, sous l'hypothèse optimiste d'une atténuation de la pandémie au second semestre de cette année.

Le présent document communément appelé « Budget en bref » est un résumé du Projet de Loi de Finances. Il se veut succinct et convivial pour permettre aux lecteurs d'appréhender les grandes lignes du budget 2021, élaboré dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

... développer une stratégie de résilience,

Face à cette situation brusque et inédite, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un Programme de Résilience économique et sociale (PRES), doté d'un fonds de riposte « Force Covid-19 », d'un montant de 1 000 milliards FCFA (soit 7% du PIB) pour une prise en charge rapide, des urgences à court terme à travers les quatre piliers suivants:

- la santé ;
- la résilience sociale ;
- la sauvegarde de la stabilité macroéconomique et financière, le soutien au secteur privé et le maintien des emplois ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en denrées de première nécessité, énergie, hydrocarbures et produits pharmaceutiques.

► Une Stratégie des Recettes à Moyen Terme (SRMT) bâtie autour des trois (3) axes que sont:

- l'élargissement de l'assiette fiscale par un meilleur consentement à l'impôt ;
- l'atteinte de la maturité digitale par un renfort de la dématérialisation des procédures fiscales et douanières ;
- la gouvernance renouvelée des administrations de recettes pour une politique fiscale et douanière mieux adaptée.

... de riposte et de relance, à travers...

➤ Un véhicule de la relance économique à travers le Plan d'Actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP 2A) du Plan Sénégal émergent:

Le recentrage des actions autour des priorités du moment, a amené le Sénégal à opter pour le recentrage des priorités vers les activités de relance et le programme d'actions Ajusté et Accéléré avec un focus sur :

1. le renforcement de la souveraineté alimentaire ;
2. l'amélioration de la couverture sanitaire ;
3. le développement de la capacité industrielle.

Ce choix, retracé dans le budget 2021, s'inscrit dans la dynamique du PSE qui avait déjà identifié les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la santé et de l'industrialisation comme les piliers de la croissance.

Ce faisant, le PLF 2021 est bâti sur une prévision de croissance de 5,2% pour permettre au Sénégal, de retrouver le chemin du progrès économique et social tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages et en maintenant le taux d'inflation à 1,7%.

Concrètement, le présent projet de loi de finances est arrêté à 3 226 milliards FCFA en recettes et 3 969,9 milliards FCFA en dépenses, soit en valeur absolue, un déficit budgétaire de 743,9 milliards FCFA.

Comparé à la LFI 2020, qui est arrêtée en recettes à 3 258,5 milliards FCFA et en dépenses à 3 709 milliards FCFA, le PLF 2021 connaît une baisse de ses recettes pour 32,5 milliards FCFA (1%) et une hausse des dépenses pour 260,9 milliards FCFA (7%) en valeur absolue. Ces montants se répartissent entre le budget général et les comptes spéciaux du Trésor.

RUBRIQUES	LFI 2021	RUBRIQUES	LFI 2021
I. BUDGET GENERAL			
Recettes fiscales	256,5	Intérêts de la dette	327
Recettes non fiscales	133,5	Dépenses de personnel	904,9
Recettes exceptionnelles dont PPTÉ IADM		Acquisitions de biens et services et transferts courants	1007
FSE	60	Acquisitions de biens et services transferts courants	
Total recettes internes	2758	Total dépenses courantes	2238,9
Tirages sur Dons en capital (projet)	268	Dépenses capital sur ress. internes	751
Dans budgétaires	64	Investissements sur ressources externes	844
Total recettes externes	332	Total dépenses d'investissement	1595
RECETTES BUDGET GENERAL	3090	DEPENSES BUDGET GENERAL	3833,9
RECETTES CST		DEPENSES CST	
Comptes affectation spéciale	113,8	Comptes affectation spéciale	113,8
Compte de commerce	0,15	Compte de commerce	0,15
Compte de prêts	20,8	Compte de prêts	20,8
Compte d'avances	0,8	Compte d'avances	0,8
Compte de garanties et aval	0,5	Compte de garanties et aval	0,5
RECETTES CST	136	DEPENSES CST	136
TOTAL RECETTES LOI DE FINANCES	3226	TOTAL DEPENSES LOI DE FINANCES	3969,9
Déficit (Besoin de financement)	-743,9		
% PIB Déficit	5%		
		Amortissement de la Dette	619,3
		TOTAL DEPENSES LOI DE FINANCES (y compris Amortissement de la Dette)	4 589,2

FINANCEMENT

Besoin de financement

	LFI 2020	LFI 2021	ECART LFI 2020/LFI 2021	
<i>Amortissement de la dette</i>	506,0	619,3	113,3	22%
<i>Prêts rétrocedés</i>	10,0		- 10,0	- 100%
<i>Financement déficit</i>	450,5	743,9	293,4	65%
Total remboursement	966,5	1 363,2	396,7	41%
Couverture du besoin de financement				
<i>Emprunts projets</i>	501,0	576,0	75,0	15%
<i>emprunts programmes</i>	100,0	105,0	5,0	5%
<i>Prêts rétrocedés</i>	10,0		- 10,0	- 100%
<i>Numéraires et dépôts</i>	121,0		- 121,0	- 100%
<i>Autres emprunts</i>	234,5	682,220	447,7	191%
Total tirages	966,5	1 363,2	396,7	41%
Déficit	- 450,5	- 743,9		
PIB	15 085,1	14 991,0		
Déficit	-3%	-5%		

... avec des mesures de réformes hardies en 2021 ...

Lesdites réformes seront, entre autres, portées par :

- une rationalisation du recours aux comptes de dépôt par un reclassement des dépenses relatives aux travaux d'infrastructures : constructions, réhabilitations ou aménagements de bâtiments (initialement au titre 6), au niveau des investissements exécutés par l'Etat (titre 5) pour une plus grande transparence dans l'exécution de ces projets, avec les lignes de dépenses correspondantes de la nomenclature budgétaire de l'Etat et un respect strict des procédures normales de la chaîne des dépenses.
- une politique fiscale équilibrée :

Dans le PLF 2021, les recettes fiscales vont baisser de 4,1% en 2021, comparativement à 2020. Cette situation s'explique par le fait que les finances publiques ont subi le contrecoup d'une activité économique encore au ralenti comme en atteste le tableau ci-dessous :

CATEGORIES DE RECETTES	LFI 2020	LFI 2021	Variation	Taux
Recettes fiscales	2675	2564,5	-110,5	-4,10%
Recettes non fiscales	124	133,5	9,5	7,70%
Recettes exceptionnelles	30	60	30	100%
RESSOURCES INTERNES	2829	2758	-71	104%
Dons projets et legs	260,5	268	7,5	2,90%
Dons programmes (Dons budgétaires)	33	64	31	93,90%
RESSOURCES EXTERNES	293,5	332	38,5	96,80%
Recettes des comptes spéciaux du Trésor	135,9	135,9	0	0,00%
TOTAL	3258,4	3225,9	-32,5	-1,00%

La Stratégie de Recettes à Moyen Terme (SRMT) est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2020 et en 2021, les administrations fiscale et douanière vont concentrer leurs efforts sur :

- la modernisation interne des services grâce, notamment à une utilisation accrue des technologies ; numériques afin d'améliorer la maîtrise de l'assiette ;
- la lutte contre les fraudes fiscale et douanière ;
- le renforcement de la formation des effectifs ;
- l'encouragement au civisme fiscal ;
- l'instauration d'une nouvelle culture de dialogue avec les contribuables, visant à développer l'appétence des citoyens pour le recouvrement des impôts et taxes.

Au chapitre des dépenses, les mesures retenues portent sur :

- o l'institution de plafonds, par nature, pour l'ensemble des dépenses imputables sur les crédits transférés par l'Etat aux entités autonomes publiques, aux institutions de la République et aux services non personnalisés de l'administration publique ;
- o la poursuite de l'apurement des obligations impayées des exercices antérieurs et le respect de tous les engagements contractuels financiers de l'Etat, avec l'inscription d'un montant de 100 milliards FCFA pour 2021, afin de prendre en charge certaines dépenses résultant des secteurs de l'énergie, des BTP et de la santé ;
- o une politique d'endettement mesurée se traduisant par une baisse des charges de la dette publique de 10,4% en 2021 mais aussi des efforts pour stimuler les financements alternatifs, encourager l'implication du secteur privé dans le financement des projets d'investissements et, à terme, alléger le poids de la dette publique ;
- o un parti-pris assumé pour des services publics forts et une reprise rapide : à l'exception des intérêts et charges de la dette, tous les postes de dépenses du budget connaîtront une hausse :

CATEGORIES DE DEPENSES	LFI 2020	LFI 2021	Variation	Taux
intérêts	364,8	327,0	- 37,8	-10,4%
Masse salariale	817,7	905,0	87,3	10,7%
Autres dépenses courantes	947,9	1 007,0	59,1	6,2%
Acquisition de biens et services	311,8	347,7	35,9	11,5%
Transferts courants	635,6	659,3	23,7	3,7%
Dépenses capital ress. internes	681,0	751,0	70,0	10,3%
Dépenses capital ress. externes	761,6	844,0	82,4	10,8%
DEPENSES BUDGET GENERAL	3 573	3 833,9	260,9	7,3%
Comptes affectation spéciale	113,8	113,8	-	0%
Compte de commerce	0,2	0,2	-	0%
Compte de prêts	20,8	20,8	-	0%
Compte d'avances	0,8	0,8	-	0%
Compte de garanties et aval	0,5	0,5	-	0%
Dépenses CST	136,0	136,0	-	0%
DEPENSES DE LA LOI DE FINANCES	3709	3969,9	260,9	7%
AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE	506,2	619,3	63,1	12,5%
TOTAL DEPENSES DE LA LOI DE FINANCES ET AMORTISSEMENT DE LA DETTE	4 215,2	4 589,2	374,1	8,9%

S'agissant des dépenses de personnel, leur progression est expliquée par le souci de renforcer la capacité des services publics à répondre de manière efficace et efficiente aux requêtes des usagers de l'administration. Ainsi le tableau ci-dessous nous renseigne sur les détails de la masse salariale.

	2018	2019	2020	2021
Ratio masse salariale / Recettes fiscales	34,3%	30,5%	30,6%	35,28%
Ratio masse salariale / PIB	5,2%	5,3%	5,4%	6,03%

Une relance rapide de l'économie à partir de 2021, accompagnée de réformes et d'investissements massifs, notamment dans les secteurs sociaux et les secteurs productifs tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage, le numérique et l'industrie, permettra de réaliser un taux de croissance moyen de 8,7% sur la période 2021-2023, avec une amélioration notable des indicateurs de développement.

En lien avec les résultats économiques escomptés, le revenu des ménages devrait s'améliorer et la pauvreté baisser sensiblement par rapport à la phase I du PSE. Estimée à près de 38% en 2018, l'incidence de la pauvreté monétaire devrait baisser significativement dans le scénario d'ajustement pour se stabiliser à 34,5% en 2023.

En termes de développement humain, des performances sont attendues en 2023 avec un IDH de 0,54 dans le scénario d'ajustement contre 0,50 dans celui de la phase II du PSE. Aussi, l'objectif de création d'un million d'emplois, dans la phase II du PSE reste-t-il maintenu.

Un accent particulier sera mis sur l'amélioration des services de santé et de protection sociale, d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques. De même, une attention particulière sera accordée à la jeunesse, à l'accès à l'éducation et à la formation ainsi qu'aux couches vulnérables que sont les femmes et les enfants.

Sous Secteur	2020	Ratio 2020	2021	Ratio 2021	Variation	%
Santé et Protection sociale	196 391 620 797	5%	220 726 726 455	6%	24 335 105 658	12%
Accès à l'eau et à l'Assainissement	113 329 743 144	3%	124 630 679 731	3%	11 300 936 587	10%
Jeunesse et accès à l'Education et à la Formation	803 184 748 101	22%	854 496 734 415	22%	51 311 986 314	6%
Femme et Enfance	21 610 119 825	1%	25 281 840 457	1%	3 671 720 632	17%
Total	1 134 516 231 867		90 619 749 191			

Quelques chiffres sur les Indicateurs budgétaires

	LFI 2020	LFI 2021
Recettes et dons en % PIB	20,7%	20,81%
Pression fiscale (recettes fisc /PIB base 2014)	17,7%	17,4%
Recettes non fiscales / PIB	0,8%	0,89%
Recettes totales hors dons /PIB	18,8%	18,38%
Dons en % de PIB	1,9%	2,2%
Dons budgétaires	0,2%	0,42%
Dons en capital	1,7%	1,78%
Dépenses totales	23,7%	25,57%
Ratio masse salariale /recettes fiscales	30,6%	35,28%
Ratio masse salariale /PIB	5,4%	6,03%
Investissement global /PIB	9,6%	10,63%
Investissement interne /recettes fiscales	25,5%	29,27%
Investissement interne /PIB	4,5%	5%
Part des inv. Internes / Invest. Totaux	47,2%	47,08%
Investissement externe /PIB	5,0%	5,62%
Part des inv. extérieurs / Invest. Totaux	52,8%	53%
Dépenses courantes globales /PIB	14,1%	15%
Dépenses courantes hors intérêt /PIB	11,7%	12,74%
Dépenses courantes (fonctionnements et transferts)/ PIB	6,3%	6,71%
Intérêts /PIB	2,4%	2,18%
Intérêts /Recettes fiscales	13,6%	12,74%
Dépenses courantes sur Recettes fiscales	79,6%	87,32%
Solde global dons compris / PIB	-3,0%	-5%
Solde global hors dons / PIB	-4,9%	-7,17%
Solde de base / PIB	0,1%	-7,16%